

DÉLIBÉRATION

Conseil d'administration

Séance du 28 avril 2026

Délibération

n°72 -2026

Point 5.11.7

Point 5.11.7 de l'ordre du jour

Sélection des projets au dispositif ETAP - 2ème levée

EXPOSE DES MOTIFS :

L'Université de Strasbourg veut, au travers du dispositif ETAP « Expérimenter, transformer, amplifier en pédagogie » apporter aux équipes pédagogiques et acteurs de la formation, les moyens nécessaires à la concrétisation de leurs projets pédagogiques en cohérence avec la stratégie de la composante et de la politique d'établissement. Ce dispositif, accessible depuis le portail formation vise ainsi à soutenir des initiatives remontées du terrain. Le cahier des charges de ce dispositif a été adopté par la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire le 7 octobre 2025.

17 demandes éligibles ont été finalisées en réponse à ce dispositif pour un montant total sollicité à hauteur de 542 378€.

Deux comités, réunissant des membres de la commission ad hoc, validée en CFVU du 7 octobre, ainsi que des membres invités pour leur expertise, se sont réunis les 2 et 4 mars afin d'examiner les dossiers et d'échanger avec les candidats dès lors que la demande de financement est supérieure à 10k€.

Se fondant sur l'avis des comités, la commission ad hoc s'est réunie le 9 mars pour arbitrer entre les demandes de financement.

Ainsi, la commission propose le financement de 12 des 17 projets indiqués dans le tableau ci-après, selon la date limite d'éligibilité des dépenses indiquée.

Pour répondre aux enjeux d'optimisation budgétaire, la Vice-présidence Formation a aiguillé les demandes vers diverses sources de financements (SFRI-STRAT'US ; NCU- Include ; ExcellencES - SensSus ; PIA - IdEx...), en lien avec les conditions d'éligibilité des programmes.

Les montants attribués, présentés ci-après, seront exclusivement consacrés à la réalisation des projets déposés dans le cadre de ce dispositif. La mise en place des crédits sera conditionnée à la transmission à la Direction des finances des pièces nécessaires, ainsi qu'au respect des conditions prévues par le dispositif et des recommandations émises par la commission.

Ref	Structure porteuse / partenaire.s	Porteur(s)	Intitulé du projet	Montant sollicité ETAP (en € TTC)	Montant proposé ETAP (en € TTC)	Date limite d'engagement
11	Faculté des Sciences de la vie	Girardi Erika ; Fournel Sylvie ; Soubitez Claire	<i>Modification de la salle de culture cellulaire de la plateforme de biologie en laboratoire de niveau de sécurité BSL-2</i>	81 100 €	81 100 €	août-28
12	Ecole supérieure de Biotechnologie de Strasbourg (ESBS)	Bagnard Dominique ; Pereiro Iago	<i>Open lab 4.0</i>	45 060 €	44 636 €	août-27
14	Ecole et observatoire des Sciences de la terre (EOST) / Jardin des sciences	Petri Benoit	<i>Aménagement multimodal des musées de minéralogie et de paléontologie</i>	81 276 €	81 276 €	août-28
15	Faculté des Langues	Ruhlmann Marion	<i>Restructuration des espaces du Centre de langues Lansad du Pôle API</i>	29 411 €	52 800 €	déc-26
18	Faculté des Langues	Mohnike Thomas	<i>Adapter les formations en langues aux transformations professionnelles et sociétales</i>	100 000 €	15 088 €	août-28
19	Faculté des Sciences historiques / Association des Guides d'Alsace ; Alsace Destination	Borlée Denise	<i>Réouverture de la Licence Professionnelle Guides-Conférenciers – Université de Strasbourg</i>	47 925 €	24 843 €	août-27
20	Faculté des Sciences historiques	Ramos Julie	<i>Projets tutorés et rencontres professionnelles du Master Histoire de l'art</i>	5 769 €	2 472 €	mai-28
21	Faculté des Sciences du sport	Thomas Hureau	<i>Mission NeuroScope</i>	6 636 €	6 636 €	déc-27
22	Faculté des Sciences historiques / UFR SHS-Metz de l'Université de Lorraine	Ernst Paul	<i>Construction et mise en œuvre d'une formation croisée en histoire romaine (L3) entre l'Université de Strasbourg et l'Université de</i>	3 850 €	3 218 €	mai-27
23	Sciences Po Strasbourg	Aballea Marion	<i>Négopolis - think tank étudiant en relations internationales</i>	1 050 €	1 050 €	mai-27
24	Faculté des Langues	Abdulrahman al-Suraihi ; Vallet Eric	<i>Améliorer l'expression orale en langue arabe par la pratique théâtrale</i>	5 088 €	2 544 €	mai-28
26	Faculté des Sciences historiques	Boehringer Sandra	<i>Créer une UE interdisciplinaire « Initiation aux études de genre » (licence)</i>	4 452 €	3 180 €	mai-28
Montant total - 2ème levée ETAP				411 617 €	318 843 €	

Le 17 mars 2026, la Commission de la formation et de la vie universitaire a approuvé, par 31 voix pour.

Rapporteur : Rachel SCHURHAMMER, vice-présidente Formation

Délibération :

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve la sélection des projets au dispositif ETAP - 2ème levée.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	34
Nombre de voix pour	26
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	7
Ne participe pas au vote	1

Destinataires :

- Monsieur le Recteur délégué pour l'enseignement supérieur et de la recherche
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 29 avril 2026

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT

Commission du 9 mars 2026 - sélection de la 2ème levée ETAP

Ref	Structure porteuse / partenaire.s	Porteur(s)	Intitulé du projet	Montant sollicité ETAP (en € TTC)	Montant proposé ETAP (en € TTC)	Date limite d'engagement	Appréciations Commission du 9 mars 2026
11	Faculté des Sciences de la vie	Girardi Erika ; Fournel Sylvie ; Soubitez Claire	Modification de la salle de culture cellulaire de la plateforme de biologie en laboratoire de sécurité BSL-2	81 100 €	81 100 €	août-28	Avis favorable de la commission qui conditionne le financement à l'ouverture de cet espace à toutes les formations potentiellement concernées. La demande porte sur la transformation d'une salle de TP en culture cellulaire (salle BSL-1) en un laboratoire de niveau de sécurité (BSL-2) et répondra par ailleurs un besoin de mise en conformité de l'espace avec les normes actuelles de sécurité. Le projet prévoit également l'acquisition d'équipements scientifiques désormais incontournables pour la formation des étudiants se destinant aux secteurs de la recherche et de l'industrie. L'audition a été convaincante, ouvrant des pistes prometteuses pour partager cet espace avec d'autres facultés. Situé au sein de la plateforme de biologie du campus central, ce laboratoire offrira aux étudiants une formation pratique aux techniques avancées de culture cellulaire, à la manipulation sécurisée d'agents biologiques de niveau 2 et à l'application rigoureuse des procédures de biosécurité. Il est rappelé que ce dispositif a pour objectif de transformer les enseignements sans augmenter le volume d'heures de TP dispensé, ni apporter d'importantes modifications aux modalités d'évaluation (MECC). Enfin, il est attendu des porteurs de répondre aux exigences formulées dans le descriptif ETAP pour l'évaluation de leur projet. Il est souhaité par ailleurs tout au long du projet, la possibilité de s'appuyer sur le.s dispositif.s expérimenté.s en cours, afin de partager auprès d'autres équipes pédagogiques, les résultats obtenus. La subvention constitue un montant maximum exclusivement affecté à la réalisation du projet déposé dans le cadre du présent dispositif, conformément au montage financier validé par la commission. La mise en place des crédits sera effectuée sur présentation des devis (en € TTC) à la Direction des finances.
12	Ecole supérieure de Biotechnologie de Strasbourg (ESBS)	Bagnard Dominique ; Pereiro Iago	Open lab 4.0	45 060 €	44 636 €	août-27	La commission a émis un avis favorable, en conditionnant toutefois la mise en place des crédits à la vérification préalable que ce financement ne puisse relever d'une prise en charge dans le cadre des deux projets d'ampleur ExA2bio (CMA) et et Biohub 2 (Pacte Compétences Région Grand Est), compte tenu des financements déjà mobilisés. Une attention porte par ailleurs sur les défis organisationnels à relever pour garantir l'ouverture de cette plateforme technologique à toutes les formations potentiellement concernées. La demande porte sur l'acquisition d'équipements spécialisés en culture cellulaire afin de permettre aux étudiants de s'immerger dans un contexte professionnalisant, en se familiarisant avec des conditions de culture cellulaire proches de celles pratiquées en R&D préclinique et en bioproduction. Les besoins exprimés visent à compléter le parc d'équipements spécialisés et mutualisés de la plateforme technologique Open Lab 4.0, située sur le campus Illkirch, en prévision de l'ouverture d'un nouveau cursus en Bioproduction et Biothérapies. Il est proposé par ailleurs d'accorder un forfait ponctuel de 12 heures relevant du référentiel d'activités au porteur pour la définition des SAé et l'accompagnement à la prise en main de ces équipements. Il est rappelé que ce dispositif a pour objectif de transformer les enseignements sans augmenter le volume d'heures de TP dispensé, ni apporter d'importantes modifications aux modalités d'évaluation (MECC). Enfin, il est attendu des porteurs de répondre aux exigences formulées dans le descriptif ETAP pour l'évaluation de leur projet. Il est souhaité par ailleurs tout au long du projet, la possibilité de s'appuyer sur le.s dispositif.s expérimenté.s en cours, afin de partager auprès d'autres équipes pédagogiques, les résultats obtenus. La subvention constitue un montant maximum exclusivement affecté à la réalisation du projet déposé dans le cadre du présent dispositif, conformément aux dépenses validées par la commission. La mise en place des crédits sera effectuée sur présentation des devis (en € TTC) à la Direction des finances.
13	Telecom Physique Strasbourg	Maioli Vincent ; Lecler Sylvain	FabLab photonique à Télécom Physique Strasbourg	34 819 €	0 €	/	Le champ à investir apparaît intéressant au regard de l'adossé aux équipes de recherche et du matériel en photonique qui semble constituer un apport intéressant à l'échelle du réseau FabLab. Néanmoins ce projet n'a pas été classé pour un financement, les échanges n'ayant pas permis d'apporter les clarifications attendues sur le montage du dispositif tel qu'envisagé, ni sur l'articulation avec le FabLab de TPS et les synergies avec l'InnovLab. Il est recommandé de présenter ultérieurement un projet consolidé avec l'ensemble des acteurs en veillant à clarifier davantage les modalités de mise en oeuvre au regard notamment du public cible. L'appui de l'expertise des fablabs du réseau pourrait par ailleurs constituer une piste intéressante pour structurer le dispositif. Enfin, l'articulation avec le projet déposé à l'appel Pacte compétences mériterait d'être explicité.
14	Ecole et observatoire des Sciences de la terre (EOST) / Jardin des sciences	Petri Benoit	Aménagement multimodal des musées de minéralogie et de paléontologie	81 276 €	81 276 €	août-28	La commission a émis un avis favorable pour ce projet original, qui propose d'utiliser les musées comme cadre d'enseignement. Le projet, solidement construit, est co-porté avec le Jardin des sciences (JdS). Le financement est conditionné à l'ouverture de ces espaces à toutes les formations potentiellement concernées. La demande porte sur l'aménagement de deux espaces au sein des espaces muséaux de minéralogie et de paléontologie, en s'appuyant directement sur les collections pour les cours de cristallographie, de minéralogie et de pétrologie, mais aussi pour des enseignements plus spécialisés ainsi que sur la géologie et la minéralogie régionales. Ces aménagements favoriseront les apprentissages grâce à une utilisation variée et adaptable des espaces (nouveaux enseignements de microscopie; modélisation d'objets; manipulations etc.). Ces espaces seront utilisés par le JdS afin de sensibiliser un large public aux enjeux sociaux, économiques et environnementaux liés aux Géosciences. L'intérêt patrimonial du projet a également été apprécié, ces aménagements contribuant à renforcer l'attractivité des collections muséales. Il présente un fort potentiel pour faciliter la compréhension du contexte géologique régional, sujet de nombreux axes de recherches locaux (EOST/ITES), nationaux (PEPR Sous-sol) et internationaux. Il est souhaité que soient prises en compte les recommandations du comité, afin de proposer également un lieu d'accueil et de formation pour les enseignants du secondaire, les étudiants médiateurs, etc. Il est rappelé que ce dispositif a pour objectif de transformer les enseignements sans augmenter le volume d'heures de TP dispensé, ni apporter d'importantes modifications aux modalités d'évaluation (MCC). Enfin, il est attendu des porteurs de répondre aux exigences formulées dans le descriptif ETAP pour l'évaluation de leur projet. Il est souhaité par ailleurs tout au long du projet, la possibilité de s'appuyer sur le.s dispositif.s expérimenté.s en cours, afin de partager auprès d'autres équipes pédagogiques, les résultats obtenus. La subvention attribuée à l'EOST constitue un montant maximum exclusivement affecté à la réalisation du projet déposé dans le cadre du présent dispositif, conformément au montage financier validé par la commission. La mise en
15	Faculté des Langues	Ruhlmann Marion	Restructuration des espaces du Centre de langues Lansad du Pôle API	29 411 €	52 800 €	déc-26	La demande porte sur la réorganisation de l'espace du centre de langues du pôle API sur le campus d'Illkirch. Une demande complémentaire a été déposée à l'AAP CFVU Investissements. Le besoin exprimé est légitime et présente un double objectif : réaménager l'espace pour améliorer les conditions d'enseignement de l'anglais et de l'allemand, et rénover cet espace polyvalent devenu vétuste. La commission propose le financement de l'opération afin d'en permettre la réalisation, ce projet bénéficiant par ailleurs à un large nombre d'étudiants. Les étudiants accueillis dans ce centre de langues viennent des écoles d'ingénieur de TPS, ESBS mais aussi des facultés de Pharmacie et Math-Info. Les espaces actuels ne permettent pas une flexibilité suffisante pour les activités pédagogiques au regard des capacités d'accueil des salles. La demande consiste entre autres à réunir deux salles (salles B104 et B105 - 48m²) pour disposer d'un espace plus adapté à l'accueil de grands groupes d'étudiants tout en offrant la possibilité de varier les configurations grâce à l'acquisition de mobilier modulable. Enfin, il est attendu des porteurs de répondre aux exigences formulées dans le descriptif ETAP pour l'évaluation de leur projet. Il est souhaité par ailleurs tout au long du projet, la possibilité de s'appuyer sur le.s dispositif.s expérimenté.s en cours, afin de partager auprès d'autres équipes pédagogiques, les résultats obtenus. La subvention constitue un montant maximum exclusivement affecté à la réalisation du projet déposé dans le cadre du présent dispositif, conformément au montage financier validé par la commission. La mise en place des crédits sera effectuée sur présentation des devis (en € TTC) à la Direction des finances.

16	Faculté de géographie et d'aménagement	Herrault Pierre-Alexis	MAPS - Mesure Active et Passive des écosystèmes	81 552 €	0 €	/	<p>La qualité de ce projet ainsi que ses potentielles retombées apparaissent indéniables. Néanmoins, il n'a pas été retenu pour un financement en raison du montage et de l'argumentaire concernant l'utilisation effective des équipements en formation, ainsi que du ratio coût/temps d'utilisation et nombre d'étudiants. Il est recommandé de soumettre ultérieurement un projet consolidé, en veillant à l'adéquation entre les financements formation/ recherche, notamment au regard du public bénéficiaire.</p> <p>La demande concerne l'acquisition d'une flotte de capteurs environnementaux, destinée à la formation des étudiants de 3 parcours de master et travaillant sur les thématiques environnementales (eau, végétation, urbain), notamment pour former les futurs géomaticiens ou gestionnaires des milieux naturels et urbains. Ces équipements de pointe seraient utilisés à l'occasion de sorties de terrain, où les étudiants apprendront à caractériser les habitats et à développer une approche réflexive autour de la donnée environnementale, depuis l'échantillonnage sur le terrain jusqu'au post traitement et à la production d'indicateurs de suivi. Les mesures réalisées permettraient d'établir un diagnostic environnemental participant à la sensibilisation de l'environnement, les données étant par ailleurs collectées (plateforme POUNT). Enfin, l'articulation avec la mission DDRS pour le suivi de la biodiversité sur le campus apparaît intéressante.</p>
18	Faculté des Langues	Mohnike Thomas	Adapter les formations en langues aux transformations professionnelles et sociétales	100 000 €	15 088 €	août-28	<p>Ce dispositif vise à repenser l'offre de formation de licence autour de 4 axes "métiers" pour adapter les formations en langues aux transformations professionnelles et sociétales à venir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'enseignement et de l'ingénierie pédagogique ; - L'Europe et des relations internationales ; - L'écrit, de la culture et de la médiation culturelle et linguistique ; - Du numérique, de la traduction et de la linguistique outillée. <p>La réflexion présentée apparaît pertinente et ambitieuse pour repenser l'offre de formation. Le comité n'a en revanche pas été pleinement convaincu par le montage proposé et recommande de redimensionner le soutien, notamment à travers la valorisation des quatre responsables d'axes susmentionnés. La valorisation prend la forme d'un forfait unique dans la limite de 24HeTD par axe l'année universitaire 2026-2027 ou l'année universitaire 2027-2028 selon l'avancement. La commission a émis un avis favorable au financement exceptionnel de cette valorisation, ainsi que de deux séminaires pédagogiques et de quelques frais de déplacement, afin de poursuivre la réflexion. Celle-ci devra être étroitement articulée avec la Vice-présidence Formation et la Direction des études et de la scolarité.</p> <p>Il est rappelé que ce dispositif a pour objectif de transformer les enseignements sans augmenter le volume d'heures de TP dispensé, ni apporter d'importantes modifications aux modalités d'évaluation (MECC). Enfin, il est attendu des porteurs de répondre aux exigences formulées dans le descriptif ETAP pour l'évaluation de leur projet. Il est souhaité par ailleurs tout au long du projet, la possibilité de s'appuyer sur le.s dispositif.s expérimenté.s en cours, afin de partager auprès d'autres équipes pédagogiques, les résultats obtenus. La subvention constitue un montant maximum exclusivement affecté à la réalisation du projet déposé dans le cadre du présent dispositif, conformément au montage financier validé par la commission. La mise en place des crédits sera</p>
19	Faculté des Sciences historiques / Association des Guides d'Alsace ; Alsace Destination Tourisme ; Office du Tourisme de Strasbourg ; Office du Tourisme de Metz ; Agence Régionale du Tourisme Grand Est ; etc.	Borlée Denise	Réouverture de la Licence Professionnelle Guides-Conférenciers – Université de Strasbourg	47 925 €	24 843 €	août-27	<p>Ce projet est articulé autour de la réouverture de la licence professionnelle à la rentrée afin de répondre à une demande locale forte, la formation des guides conférenciers qualifiés. Avec l'appui de la Direction des études et de la scolarité, une demande de financement a été déposée à l'appel Pacte compétences de la Région. La présente demande porte sur les dépenses inéligibles notamment les travaux de rénovation et l'aménagement d'une petite salle de cours au Palais universitaire (salle 125) ainsi que des dépenses de fonctionnement en lien avec les sorties de terrain.</p> <p>Les membres de la commission émettent un avis favorable concernant les dépenses destinées à l'amélioration des conditions d'enseignement (travaux de rénovation et équipements), sous réserve que cet espace soit ouvert à d'autres filières. Certaines dépenses, notamment celles relatives à l'acquisition de tablettes iPad, étant conditionnées à l'obtention de fonds sollicités auprès de la Région, ne peuvent, en l'état, faire l'objet d'un financement. Une réévaluation du projet pourrait être envisagée en cas d'attribution d'une subvention. Enfin, il est attendu des porteurs de répondre aux exigences formulées dans le descriptif ETAP pour l'évaluation de leur projet. Il est souhaité par ailleurs tout au long du projet, la possibilité de s'appuyer sur le.s dispositif.s expérimenté.s en cours, afin de partager auprès d'autres équipes pédagogiques, les résultats obtenus. La subvention constitue un montant maximum exclusivement affecté à la réalisation du projet déposé dans le cadre du présent dispositif, conformément au montage financier validé par la commission. La mise en place des crédits sera effectuée sur présentation des devis (en € TTC) à la Direction des finances.</p>
20	Faculté des Sciences historiques	Ramos Julie	Projets tutorés et rencontres professionnelles du Master Histoire de l'art	5 769 €	2 472 €	mai-28	<p>Le projet vise à poursuivre le développement de mises en situations en contexte professionnel favorisant les découvertes des métiers de l'histoire et l'acquisition de compétences préprofessionnalisantes à destination des étudiants de master en histoire de l'art. Le financement sollicité concerne l'encadrement de 7 projets tutorés ainsi que la réalisation, en partenariat avec la BNU de Strasbourg, d'une exposition consacrée aux carnets de voyage prévue en début d'année 2028. Cette dernière inclut également le financement d'heures de médiation culturelle destinées aux étudiants.</p> <p>Les heures d'encadrement ne répondent pas pleinement aux exigences du dispositif et présentent un caractère récurrent. La commission a néanmoins émis un avis favorable pour le financement des heures de vacances étudiantes au titre de l'année universitaire 2027 2028, ainsi que pour la valorisation, dans la limite de 24 HeTD et à titre exceptionnel, des activités de recherche de commanditaires pour les projets tutorés et de développement d'un réseau de partenariats avec des structures culturelles.</p> <p>Il est rappelé que ce dispositif a pour objectif de transformer les enseignements sans augmenter le volume d'heures de TP dispensé, ni apporter d'importantes modifications aux modalités d'évaluation (MECC). Enfin, il est attendu des porteurs de répondre aux exigences formulées dans le descriptif ETAP pour l'évaluation de leur projet. Il est souhaité par ailleurs tout au long du projet, la possibilité de s'appuyer sur le.s dispositif.s expérimenté.s en cours, afin de partager auprès d'autres équipes pédagogiques, les résultats obtenus. La subvention constitue un montant maximum exclusivement affecté à la réalisation du projet déposé dans le cadre du présent dispositif, conformément au montage financier validé par la commission.</p>
21	Faculté des Sciences du sport	Thomas Hureau	Mission NeuroScape	6 636 €	6 636 €	déc-27	<p>La demande vise à faciliter l'enseignement en neurophysiologie par la création d'un escape game sur-mesure. Ce dispositif de type serious game, qui sera développé par l'équipe pédagogique en collaboration avec des concepteurs de jeux (entreprise Lockey Aventures) vise à renforcer l'engagement et la motivation des étudiants de STAPS pour une matière souvent théorique et complexe. Il demandera aux étudiants de mobiliser des éléments clés du cours mais apportera aussi des éléments visuels grâce à des mécaniques ludiques et interactives, tout en favorisant le développement de compétences transversales telles que l'analyse, la résolution de problèmes et le travail en équipe. Ce serious game touchera près de 350 étudiants par an et fera suite à 6h de cours, eux-même enrichis et agrémentés de capsules vidéo, QCM de révision sur Moodle.</p> <p>La commission a émis un avis favorable, en conditionnant toutefois l'ouverture des crédits à l'avis et à l'appui de l'expertise interne concernant les modalités de mise en œuvre, y compris les aspects relatifs à la propriété intellectuelle, afin d'assurer une utilisation durable de l'escape game.</p> <p>Il est rappelé que ce dispositif a pour objectif de transformer les enseignements sans augmenter le volume d'heures de TP dispensé, ni apporter d'importantes modifications aux modalités d'évaluation (MECC). Enfin, il est attendu des porteurs de répondre aux exigences formulées dans le descriptif ETAP pour l'évaluation de leur projet. Il est souhaité par ailleurs tout au long du projet, la possibilité de s'appuyer sur le.s dispositif.s expérimenté.s en cours, afin de partager auprès d'autres équipes pédagogiques, les résultats obtenus. La subvention constitue un montant maximum exclusivement affecté à la réalisation du projet déposé dans le cadre du présent dispositif, conformément au montage financier validé par la commission. La mise en place des crédits sera effectuée sur présentation des devis (en € TTC) à la Direction des finances.</p>

22	Faculté des Sciences historiques / UFR SHS-Metz de l'Université de Lorraine	Ernst Paul	Construction et mise en œuvre d'une formation croisée en histoire romaine (L3) entre l'Université de Strasbourg et l'Université de Lorraine (site de Metz)	3 850 €	3 218 €	mai-27	<p>La demande porte sur le renforcement d'une collaboration pédagogique menée conjointement entre l'Université de Strasbourg et l'Université de Lorraine. Le dispositif prend la forme de visites guidées mutuelles centrées sur la question de la romanisation et vise à former les étudiants aux métiers du patrimoine. Ce projet s'adresse aux étudiants en 3ème année de licence en histoire romaine de Metz et ceux de Strasbourg.</p> <p>Avis favorable de la commission pour la prise en charge des frais de transport ainsi qu'un forfait de 6 HeTD à l'enseignant coordinateur. Le périmètre de cette valorisation porte sur la démarche partenariale initiée et la diversification de pratiques pédagogiques.</p> <p>Un point d'attention porte sur la pérennisation du dispositif et le montage envisagé au-delà du financement. Il est rappelé que ce dispositif a pour objectif de transformer les enseignements sans augmenter le volume d'heures de TP dispensé, ni apporter d'importantes modifications aux modalités d'évaluation (MECC).</p> <p>Enfin, il est attendu des porteurs de répondre aux exigences formulées dans le descriptif ETAP pour l'évaluation de leur projet. Il est souhaité par ailleurs tout au long du projet, la possibilité de s'appuyer sur le.s dispositif.s expérimenté.s en cours, afin de partager auprès d'autres équipes pédagogiques, les résultats obtenus.</p> <p>La subvention constitue un montant maximum exclusivement affecté à la réalisation du projet déposé dans le cadre du présent dispositif, conformément au montage financier validé par la commission. La mise en place des crédits sera effectuée sur présentation des devis (en € TTC) à la Direction des finances.</p>
23	Sciences Po Strasbourg	Aballea Marion	Négopolis - think tank étudiant en relations internationales	1 050 €	1 050 €	mai-27	<p>Créé par les étudiants de master, NégoPolis est un blog qui met en lumière leurs travaux et a pour ambition de faire vivre l'actualité des affaires internationales. La demande porte sur l'acquisition de petit matériel pédagogique destiné à la production de contenus multimédias de qualité, ainsi qu'à l'organisation d'un temps fort de restitution à l'occasion d'un événement.</p> <p>Avis favorable de la commission de soutenir la démarche en finançant le projet à hauteur du montant sollicité. Enfin, il est attendu des porteurs de répondre aux exigences formulées dans le descriptif ETAP pour l'évaluation de leur projet. Il est souhaité par ailleurs tout au long du projet, la possibilité de s'appuyer sur le.s dispositif.s expérimenté.s en cours, afin de partager auprès d'autres équipes pédagogiques, les résultats obtenus.</p> <p>La subvention constitue un montant maximum exclusivement affecté à la réalisation du projet déposé dans le cadre du présent dispositif, conformément au montage financier validé par la commission. La mise en place des crédits sera effectuée sur présentation des devis (en € TTC) à la Direction des finances.</p>
24	Faculté des Langues	Abdulrahman al-Suraihi ; Vallet Eric	Améliorer l'expression orale en langue arabe par la pratique théâtrale	5 088 €	2 544 €	mai-28	<p>Inscrit dans la continuité du dispositif ARTLINGO, centré sur la pratique du théâtre en langues vivantes, l'expérimentation de cet atelier vise à développer diverses compétences à travers l'expression théâtrale en langue arabe.</p> <p>La commission a émis un avis favorable, en conditionnant toutefois la mise en place de ce module au respect du seuil minimum d'ouverture d'un enseignement en licence. Ce soutien accordé dans le cadre du dispositif ETAP porte uniquement sur les heures d'enseignement à hauteur de 24 HeTD par année universitaire. Pour la mise en œuvre, et compte tenu du caractère expérimental limité aux années universitaires 2026-2027 et 2027-2028, ces heures devront être externalisées dans Ametys (contacter la DES) et taguées dans OSE afin de ne pas augmenter le volume horaire inscrit dans la maquette. Un point d'attention porte sur la pérennisation du dispositif et le montage envisagé au-delà du financement.</p> <p>Enfin, il est attendu des porteurs de répondre aux exigences formulées dans le descriptif ETAP pour l'évaluation de leur projet. Il est souhaité par ailleurs tout au long du projet, la possibilité de s'appuyer sur le.s dispositif.s expérimenté.s en cours, afin de partager auprès d'autres équipes pédagogiques, les résultats obtenus.</p> <p>La subvention constitue un montant maximum exclusivement affecté à la réalisation du projet déposé dans le cadre du présent dispositif, conformément au montage financier validé par la commission.</p>
25	Faculté de médecine, de maïeutique et sciences de la santé / Laboratoire UR 3072	Giannini Margherita	Initiation à la culture cellulaire : formation pratique	9 710 €	0 €	/	<p>La demande vise à améliorer la qualité de la formation dispensée, par l'acquisition de matériels spécifiques nécessaires à la pratique de la culture cellulaire pour des séances pratiques encadrées au sein d'un laboratoire de sécurité biologique de niveau 2 (NSB2). Il s'agit de permettre aux étudiants, de découvrir et de maîtriser les techniques de culture cellulaire dans des conditions optimales, en leur offrant un environnement d'apprentissage serein et sécurisé.</p> <p>Avis défavorable de la commission pour financer ce projet, une réserve a été émise sur l'articulation avec la formation. Par ailleurs, d'importants financements ont été orientés en priorité vers l'ouverture d'un laboratoire de niveau 2 au sein de la plateforme de biologie du campus central, qui offrira aux étudiants une formation pratique aux techniques avancées de culture cellulaire. Ils recommandent à ce titre de contacter la Faculté des sciences de la vie.</p>
26	Faculté des Sciences historiques	Boehringer Sandra	Créer une UE interdisciplinaire « Initiation aux études de genre » (licence)	4 452 €	3 180 €	mai-28	<p>Ce projet a pour objectif de promouvoir et de valoriser les recherches dans le champ des études de genre. Il prend la forme d'une expérimentation d'une UE interdisciplinaire « Initiation aux études de genre », proposée aux étudiants de licence inscrits dans différentes mentions des sciences humaines et sociales.</p> <p>La commission a émis un avis favorable, en conditionnant toutefois la mise en place de cette UE au respect du seuil minimum d'ouverture d'un enseignement en licence et à son ouverture à d'autres filières. Ce soutien accordé dans le cadre du dispositif ETAP porte uniquement sur les heures d'enseignement à hauteur de 30 HeTD par année universitaire et selon les modalités suivantes : 1 groupe de CM, soit 12 hCM ou 18 HETD + 1 groupe de TD, soit 12 hTD ou 12 HETD. Pour la mise en œuvre, et compte tenu du caractère expérimental limité aux années universitaires 2026-2027 et 2027-2028, ces heures devront être externalisées dans Ametys (contacter la DES) et taguées dans OSE afin de ne pas augmenter le volume horaire inscrit dans la maquette. Une attention particulière devra être portée au montage du dispositif, au regard des enjeux organisationnels identifiés. À ce titre, une communication auprès de l'ensemble des responsables de parcours est attendue.</p> <p>Enfin, il est attendu des porteurs de répondre aux exigences formulées dans le descriptif ETAP pour l'évaluation de leur projet. Il est souhaité par ailleurs tout au long du projet, la possibilité de s'appuyer sur le.s dispositif.s expérimenté.s en cours, afin de partager auprès d'autres équipes pédagogiques, les résultats obtenus.</p> <p>La subvention constitue un montant maximum exclusivement affecté à la réalisation du projet déposé dans le cadre du présent dispositif, conformément au montage financier validé par la commission.</p>

27	Faculté des Langues	Ghassan MAKDANI ; Vallet Eric	Accompagnement des étudiants de LLCER Etudes arabes préparant le CAPES d'Arabe	3 180 €	0 €	/	La présente demande s'inscrit dans le cadre de la réforme des concours de l'enseignement, qui permet désormais aux étudiants inscrits en L3 LLCER Etudes arabes de préparer et de passer le CAPES Arabe. Ce dispositif se veut complémentaire et vise à proposer un accompagnement personnalisé des étudiant·e-s candidat·e-s au concours, assuré par un enseignant référent. Avis défavorable pour financer ce projet, celui-ci ne pouvant être retenu au regard de la politique de formation. Ces demandes doivent en effet être intégrées et prises en charge par la composante.
28	Faculté de chimie	Philippe BERTANI ; Ludwig Maité	Formation à la manipulation d'extincteurs pour tous les étudiants inscrits en L3 à la faculté de chimie	1 500 €	0 €	/	La demande porte sur le financement d'une formation. Elle vise à former près de 120 étudiants de licence en chimie à la manipulation d'extincteurs, la formation étant assurée par un prestataire externe dans le cadre d'exercices pratiques. Cette formation s'avère indispensable et vise à renforcer la sensibilisation des étudiants aux questions de sécurité propres à un domaine à risques. Avis défavorable pour financer ce projet, qui ne répond pas pleinement aux exigences du dispositif et présente, par ailleurs, un caractère récurrent. Un soutien sur deux ans avait déjà été accordé dans le cadre d'un autre dispositif (AAP Include) afin de répondre à cette obligation.
Montant total - 2ème levée du dispositif ETAP				542 378 €	318 843 €		Commission du 9 mars 2026 : B. TRESCHER ; C.BLONDET; J. BLEU; L. TODUA; R. SCHURHAMMER; S. KENNEL; F. MASSON; S. KHEMKHEM ; H. BERVILLER; B. LICKEL ; A. KOST; M-A. CHINETTI; C. DUQUESNOY ; C. BAJAS ; M.THUROT. Membres excusés : F. FAVRET ; E. CATALAN Rapporteur : L. OBERLE (MIPS)

Tableau récapitulatif ETAP - dernière mise à jour MIPS le 12.03.2026